



Directives de paiement

VIA VIREMENT INTERAC

Afin de procéder aux paiements des frais d'inscriptions, nous vous invitons à nous faire parvenir un virement Interac à l'adresse info@jdsoccer.ca . Il est primordial que vous inscriviez clairement le nom de votre équipe afin que nous puissions y associer le paiement.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Toutes les demandes de remboursement doivent être soumises par courriel à info@fcpetitenation.com en copie-conforme à info@jdsoccer.ca . Dans votre courriel, veuillez mentionner :

- Le nom de votre équipe
- Le montant que vous avez payé et que vous désirez vous faire rembourser
- Les motifs de la demande de remboursement
- Un numéro de téléphone auquel nous pouvons vous rejoindre

Toutes les autres demandes (exemple verbale) ne seront pas considérées.

Si une demande de remboursement est reçue au moins 30 jours avant l'événement, les frais d'inscriptions vous seront remboursés. Toutefois, un frais d'administration de 75\$ sera déduit du montant.

Si une demande de remboursement est reçue moins de 30 jours avant l'événement, aucun remboursement ne sera effectué.

Les remboursements ne seront effectués qu'à la personne qui a effectué le paiement initial. Une demande de remboursement ne garantit pas un remboursement ou un crédit. Veuillez prévoir jusqu'à 2 semaines pour le traitement d'une demande de remboursement.